Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8170565
Centre d'intérêt: 32

Dufour, Desmond.

Les taux de scolarisation au Québec, 1961-1981 / Desmond Dufour, Michel Amyot ; [pour le] Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, Démographie scolaire. -- [Québec] : La Direction, 1972.
iv, 41 f. : graph. ; 28 cm. -- (Document / Service de la démographie scolaire du Québec ; 9.08)

Titre de la couv. Code: 28-1130. Bibliographie: f. 40-41.

Cote Dewey: 371.219'714/D861t Cote LC: LC/133.2/.03

Descripteur(s): *Population étudiante *Fréquentation scolaire *Scolarisation *Prévision *Statistiques *Préscolaire (Niveau) *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Canada *Etats-Unis *France

Analyse de l'état actuel de la scolarisation et de son évolution passée et future. Il s'agit, pour la population d'âge préuniversitaire, de quantifier les résultats de la politique de démocratisation scolaire engagée dans la récente décennie et de situer la scolarisation du Québec par rapport à d'autres pays (Canada, Etats-Unis, France). Des chapitres portent sur l'état de la scolarisation entre 1961 et 1971 (par âge et par âge/niveau) et sur l'évolution des taux entre 1972 et 1981 (par âge et par âge/niveau).

Les taux de scolarisation sont observés de 1961-1962 à 1968-1969 (##Statistiques de l'enseignement##) et estimées jusqu'en 1971-1972 (Compilation des sommaires statistiques de l'école, données non publiées). L'utilisation du dossier individuel de l'étudiant permet de raffiner l'approche. Des hypothèses, à partir de ces résultats, sont élaborées pour les années subséquentes.

La politique de démocratisation scolaire entreprise depuis 1960 a eu des effets positifs. Réalisée au niveau primaire, elle tend à couvrir le secondaire. La scolarisation des élèves de 6 à 14 ans est à peu près complète en 1966. A 5 ans, les taux de scolarisation se sont accrus de plus de 500% entre 1961 et 1971. Au-delà de 16 ans, les gains sont toujours supérieurs à 100% et ils s'accroissent progressivement avec l'âge. Au cours de la prochaine décennie, les gains possibles seront réalisés presque exclusivement chez les jeunes de 17 ans et plus. A 15 et 16 ans, la scolarisation est presque complétée et les progrès seront faibles.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170565

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
DÉMOGRAPHIE SCOLAIRE **9-08**

LES TAUX DE SCOLARISATION AU QUÉBEC 1961-1981

Desmond Dufour
Michel Amyot

Juin 1972

28-1130

E D U Q 8170565

TABLE DES MATIERES

	Pages
Liste des graphiques, tableaux et diagrammes	iii
Introduction	1
Chapitre I	
1.1 Les objectifs	4
1.2 Les limites de l'étude	5
1.3 Facteurs et hypothèses influençant les taux	8
1.3.1 Facteurs qui influencent les taux de scolarisation par âge	8
1.3.2 Facteurs qui influencent les taux de scolarisation par âge/niveau	9
1.3.3 Facteurs plus difficiles à quantifier	11
Chapitre II	
2.1 Etat de la scolarisation entre 1961 et 1971	15
2.2 La scolarisation par âge	18
2.3 La scolarisation par âge/niveau d'enseignement	22

Service de la démographie scolaire

Pages

Chapitre III

3.1 Evolution des taux de scolarisation: 1972-1981 — 26

3.2 Evolution des taux de scolarisation par âge — 26

3.3 Evolution des taux de scolarisation par âge/niveau d'enseignement — 29

Conclusion — 32

Annexe — 36

Bibliographie — 40

LISTE DES GRAPHIQUES, TABLEAUX ET DIAGRAMMES

		Pages
GRAPHIQUE 1	- Taux de scolarisation à 12 ans par niveau d'enseignement, Québec 1961 à 1981	12
GRAPHIQUE 2	- Taux de scolarisation à 17 ans par niveau d'enseignement, Québec 1961 à 1981	13
GRAPHIQUE 3	- Taux de scolarisation à 4 et 5 ans, Québec 1961 à 1981	18
GRAPHIQUE 4	- Taux de scolarisation par âge de 14 à 24 ans, Québec 1961 à 1981	19

* * *

TABLEAU 1	- Taux de scolarisation par âge, Québec 1961 à 1981	16
TABLEAU 2	- Taux de scolarisation par âge/niveau d'enseignement, Québec 1961 à 1981	17
TABLEAU 3	- Evolution en pourcentage des taux de scolarisation selon l'âge, par périodes quinquennales et décennales, pour l'ensemble du Québec de 1961 à 1981	20
TABLEAU 4	- Evolution en pourcentage des taux de scolarisation selon l'âge/niveau d'enseignement, par périodes quinquennales et décennales, pour l'ensemble du Québec de 1961 à 1981	24
TABLEAU 5	- Evolution comparée des taux de scolarisation à 15 et 16 ans entre le Québec et les Etats-Unis en 1970, 1975 et 1980	27

* * *

DIAGRAMME A-1 - Relation entre l'âge au 30 juin et

Pages

l'année d'enseignement (degré), suite à l'application du règlement no 7 38

DIAGRAMME A-2 - Relation entre l'âge au 1er octobre et l'année d'enseignement (degré), suite à l'application du règlement no 7 39

* * *

INTRODUCTION

La publication d'un rapport sur les taux de scolarisation de la population québécoise n'est qu'une étape dans le processus de révision des prévisions de population scolaire.

Les plus récentes prévisions de la population scolaire du Québec et de ses besoins en maîtres, remontent à mai 1969[1].

Après une mise à jour partielle réalisée en 1971[2], il a été jugé nécessaire de procéder à une révision complète de ces prévisions et des besoins en maîtres. En effet, le besoin de statistiques rajeunies est demeuré impérieux en raison des changements de la structure scolaire, tels que:

- le passage des élèves de 7e année, de l'élémentaire au secondaire;
- la compilation des statistiques de la 12e année au niveau secondaire plutôt qu'au niveau collégial;
- l'application du règlement no 7 dès 1972.

---

(1) Amyot, Michel. La population du Québec, ses effectifs scolaires et ses besoins en maîtres, 1966-1981. Direction générale de la planification, Ministère de l'Éducation, Québec mai 1969, 80 pages.

(2) Amyot, Michel. Estimation de la clientèle scolaire des commissions scolaires du Québec, 1969/70 à 1976/77: Méthode et Résultats. Direction générale de la planification, Ministère de l'Éducation. Québec Etudes statistiques, D.S. 9-04, 1er oct. 1971, 19 pages.

De plus, ces prévisions d'effectifs scolaires dérivent des perspectives, par sexe et par âge, réalisées à partir du recensement de 1966 pour l'ensemble de la population du Québec. La publication du recensement de 1971 permettra d'apporter à nos prévisions des corrections rendues nécessaires par la diminution importante des effectifs scolaires à l'élémentaire, diminution conséquente à la baisse inattendue et persistante de la natalité.

Donc, à ce bref rapport sur les taux de scolarisation s'ajouteront, dans un avenir rapproché, d'autres rapports sur les prévisions d'effectifs scolaires selon l'âge et le niveau scolaire et sur l'évolution des besoins en maîtres.

Nous croyons que la publication d'un rapport portant exclusivement sur les taux de scolarisation répond à une demande de plus en plus pressante de la part des administrateurs et en particulier des chercheurs qui utilisent ces taux dans la conception de modèles économiques ou de main-d'oeuvre.

Le taux de scolarisation[1] est un indice synthétique

(1) Le taux de scolarisation est le rapport entre le nombre d'étudiants fréquentant l'école à temps complet à un âge donné et le nombre total de personnes de même âge.

N.B.: Le nombre total de personnes par âge (population de base) provient du rapport de M. Amyot; La population du Québec, ses effectifs scolaires ... op. cit. pp. 69 et 70.

permettant de mesurer l'état de la scolarisation d'une population et de comparer dans le temps l'évolution de cette scolarisation.

La connaissance de ces taux apportera par la même occasion un éclairage nouveau sur les effets de la politique de démocratisation scolaire et sur les tendances de la scolarisation au cours des 10 prochaines années.

* * *

CHAPITRE 1

1.1 LES OBJECTIFS

Le calcul des taux de scolarisation pour l'ensemble du Québec permettra d'atteindre trois grands objectifs.

A- Connaître l'état actuel de la scolarisation et son évolution au cours des dernières années, afin de

- quantifier les résultats de la politique de démocratisation scolaire engagée durant la récente décennie;

- situer la scolarisation du Québec par rapport à celle d'autres pays (Canada, Etats-Unis, France) et mesurer l'écart qui nous sépare d'eux.

B- Présenter, par la méthode des taux de scolarisation, des prévisions d'effectifs scolaires selon l'âge, le degré d'enseignement, le niveau d'enseignement, et prévoir par la suite les besoins en maîtres.

C- Calculer la scolarisation des régions administratives du Québec par rapport à la moyenne nationale et régionaliser les prévisions d'effectifs scolaires.

Seul l'objectif A est considéré dans ce document.

1.2 LES LIMITES DE L'ETUDE

Les taux de scolarisation calculés à partir des statistiques les plus récentes contiennent néanmoins certaines restrictions qu'il ne faut pas ignorer dans l'analyse de l'évolution de ces taux.

- L'étude se limite à la période comprise entre 1961 et 1981. Les taux de scolarisation sont observés de 1961-1962 à 1968-1969[1] et estimés jusqu'en 1971-1972[2]. Après cette date, ils sont prévus à partir d'un certain nombre d'hypothèses que nous verrons par la suite.

- Les élèves fréquentant les établissements scolaires au Québec sont classés selon l'âge atteint au 30 juin précédant l'année scolaire en cours. Ainsi, pour l'année scolaire 1970-71, il s'agit en fait de l'âge au 30 juin 1970. Par la suite, lorsqu'on parle des taux de scolarisation pour les années 1966, 1967, 1968, etc., il s'agit bien des années scolaires de 1966-67, 1967-68, 1968-69, etc.

---

(1) Statistiques de l'enseignement, 1961-1962 à 1968-1969, Ministère de l'Education, Québec.

(2) Compilation des sommaires statistiques de l'école au 30 septembre 1969, 1970 et 1971 (statistiques non publiées).

● La présence des enfants de 4 ans dans les statistiques scolaires s'explique par le décalage de 3 mois entre l'âge révolu au 30 juin et l'âge au moment de l'inscription scolaire du 30 septembre de la même année. Par exemple, pour être admis en classe maternelle, il faut avoir 5 ans révolus avant le 1er octobre de l'année scolaire en cours (article 1 du règlement no 7). Au moment de l'inscription, au 30 septembre, un certain nombre d'élèves sont classés parmi les enfants de 4 ans puisqu'ils ont effectivement 4 ans révolus au 30 juin précédent. Ce nombre d'élèves âgés de 4 ans représente 25% des enfants de 4 ans[1], soit ceux dont l'anniversaire est compris entre le 30 juin et le 30 septembre de l'année en cours.

Cette anomalie statistique entraîne des taux de scolarisation pour les élèves de 4 ans, alors qu'en fait il ne devrait pas y avoir d'enfants de moins de 5 ans à l'école après le 30 septembre (voir le diagramme A-2 de l'annexe).

● Les taux de scolarisation se limitent également aux élèves inscrits aux niveaux maternelle, élémentaire, secondaire et collégial. Les étudiants du niveau universitaire et les étudiants adultes (éducation permanente) sont donc exclus de ces taux puisque les statistiques par âge ne sont pas disponibles.

---

(1) Au cours de cette période, on recense 25% des naissances annuelles.

● Les taux de scolarisation ne permettent pas de mesurer les retards scolaires ni de connaître le cheminement de l'individu (analyse longitudinale) à l'intérieur du système scolaire. Toutefois, l'utilisation du dossier individuel comblera ces lacunes et permettra de calculer des taux de scolarisation suivant les différentes variables utilisées.

Ces raffinements statistiques accroîtront la qualité des prévisions d'effectifs scolaires. De plus, l'orientation des étudiants, connue par le dossier individuel, permettra d'une part, de prévoir les besoins en maîtres en fonction des diverses spécialités et d'autre part, de prévoir le nombre de diplômés qui arriveront sur le marché du travail.

1.3 FACTEURS ET HYPOTHESES INFLUENCANT LES TAUX

Plusieurs hypothèses ont été énoncées suivant que la prévision des taux de scolarisation était faite par âge ou bien par âge/niveau d'enseignement.

1.3.1 Facteurs qui influencent les taux de scolarisation par âge

- La scolarisation est complète entre 6 et 14 ans. Tous les enfants âgés de 6 à 14 ans inclusivement doivent fréquenter l'école en vertu de la Loi de l'instruction publique(1). La population scolaire peut être assimilée à la population totale: dans ce cas, les taux de scolarisation sont voisins de 100%. En pratique, on considère que ces taux ne dépassent pas 98.5%, puisque les absents, les malades et les inaptes à suivre un enseignement représentent environ 1.5% de la population scolaire(2).

- La politique de démocratisation scolaire influence la scolarisation aux âges non couverts par la Loi

---

(1) Loi de l'instruction publique, Section V, article 272, Statuts refondus du Québec. 1964, chapitre 235, Ministère de l'Education, Québec.

(2) Debeauvais, M. et Maes, P.: "Une méthode de calcul de stock d'enseignement", "Population" et enseignement. P.U.F., Paris 1970, p. 348.

de l'obligation scolaire (moins de 6 ans et 15 ans et plus), en accroissant la fréquentation scolaire à ces âges.

● La croissance, dans les années passées, des taux de scolarisation au Québec, en France[1] et spécialement aux Etats-Unis[2], fournit des points de repère importants dans l'élaboration des hypothèses sur l'évolution des taux de scolarisation.

1.3.2 Facteurs qui influencent les taux de scolarisation par âge/niveau

● Les taux par âge/niveau sont influencés par la structure du système scolaire. Le passage de 7 à 6 ans de la durée du cours élémentaire modifie les taux de scolarisation des années charnières (12 et 13 ans) au profit des taux de scolarisation du niveau secondaire. Par contre, la facilité à gravir les échelons normalement et l'importance des retards scolaires (règlements no 1 et no 7) affectent ces taux par âge et par âge/niveau d'enseignement dans un sens ou dans l'autre.

---

(1) Statistiques des enseignements. Les élèves, 4.1 (69/70). Ministère de l'Education nationale, Paris, 4 tableaux, p. 7-10.

(2) Projections of School and College Enrollment: 1971 to 2000. Population Estimates and Projections, Current Population Reports, Series P-25, No. 473, January 1972, 14 pages.

● L'application du règlement no 7 est, à l'heure actuelle, le facteur le plus déterminant de l'évolution des taux de scolarisation pour 1972 à 1981.

Il existe une relation précise entre l'âge et la durée d'un cours. Si on se réfère à l'âge requis pour la fréquentation scolaire, soit 6 ans révolus avant le 1er octobre de l'année en cours (article 2),(1) le passage au secondaire s'effectue normalement après 6 années d'études, c'est-à-dire vers l'âge de 12 ans (article 14) ou obligatoirement après 7 années d'études, c'est-à-dire vers l'âge de 13 ans (article 15).

L'application de ce règlement aura pour effet de diminuer l'âge moyen des étudiants à chaque niveau d'enseignement. Par exemple, les étudiants de 12 ou 13 ans qui commenceront le secondaire en 1972 devraient normalement atteindre le CEGEP en 1977, donc vers l'âge de 17 ans et, exceptionnellement, vers l'âge de 18 ans. Dans nos hypothèses, il a donc fallu prévoir des changements profonds dans les taux de scolarisation par niveau d'enseignement à partir de 1977 et 1978 (voir annexe).

---

(1) Règlement numéro 7, Arrêté en Conseil no 1497, 27 avril 1971, Ministère de l'Education, Québec.

Deux exemples concrets sont donnés sur les graphiques 1 et 2. A 12 ans (graphique 1), l'application du règlement no 7 aura pour effet d'accélérer la baisse des taux de scolarisation à l'élémentaire et d'accroître ces taux au secondaire. A cause de la fréquentation scolaire obligatoire, la scolarisation totale ne change pas. Cependant, l'évolution des taux est différente à 17 ans (graphique 2). Ce n'est qu'à partir de 1977 que l'effet de l'application du règlement no 7 se fera sentir par une diminution rapide des taux au secondaire, diminution compensée par l'accroissement des taux au collégial.

1.3.3 Facteurs plus difficiles à quantifier

Certains facteurs plus difficiles à quantifier influencent les taux de scolarisation par âge et par âge/niveau d'enseignement.

Par exemple, nous avons émis l'hypothèse que le rajeunissement résultant de l'application du règlement no 7 aura un effet positif sur l'accroissement de la scolarisation:

- soit par la pression des parents auprès

Taux de scolarisation à 12 ans par niveau d'enseignement.

Québec 1961 à 1981

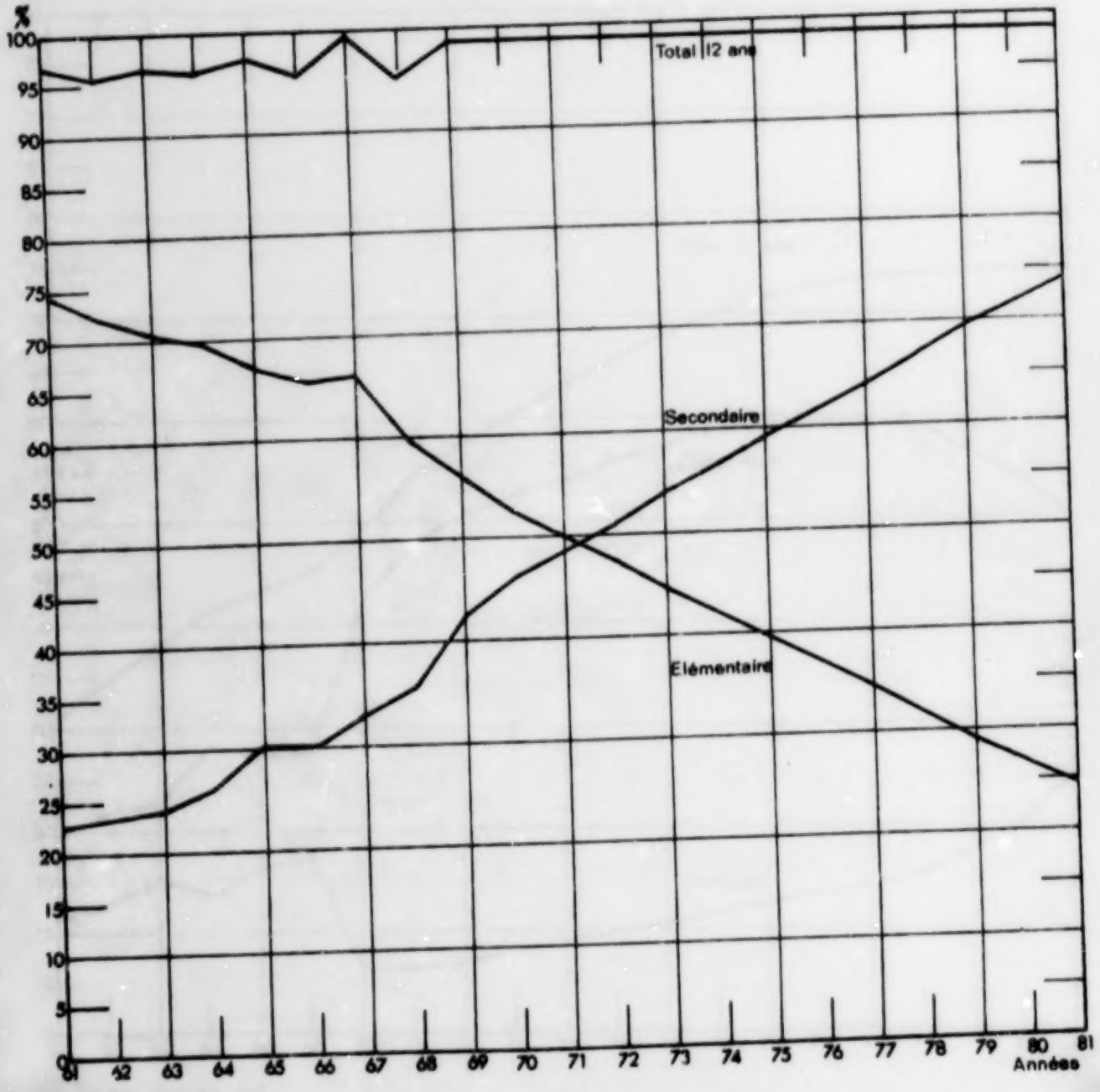

Source: Tableaux 1 et 2

Graphique 1

Taux de scolarisation à 17 ans par niveau d'enseignement,

Québec 1961 à 1981

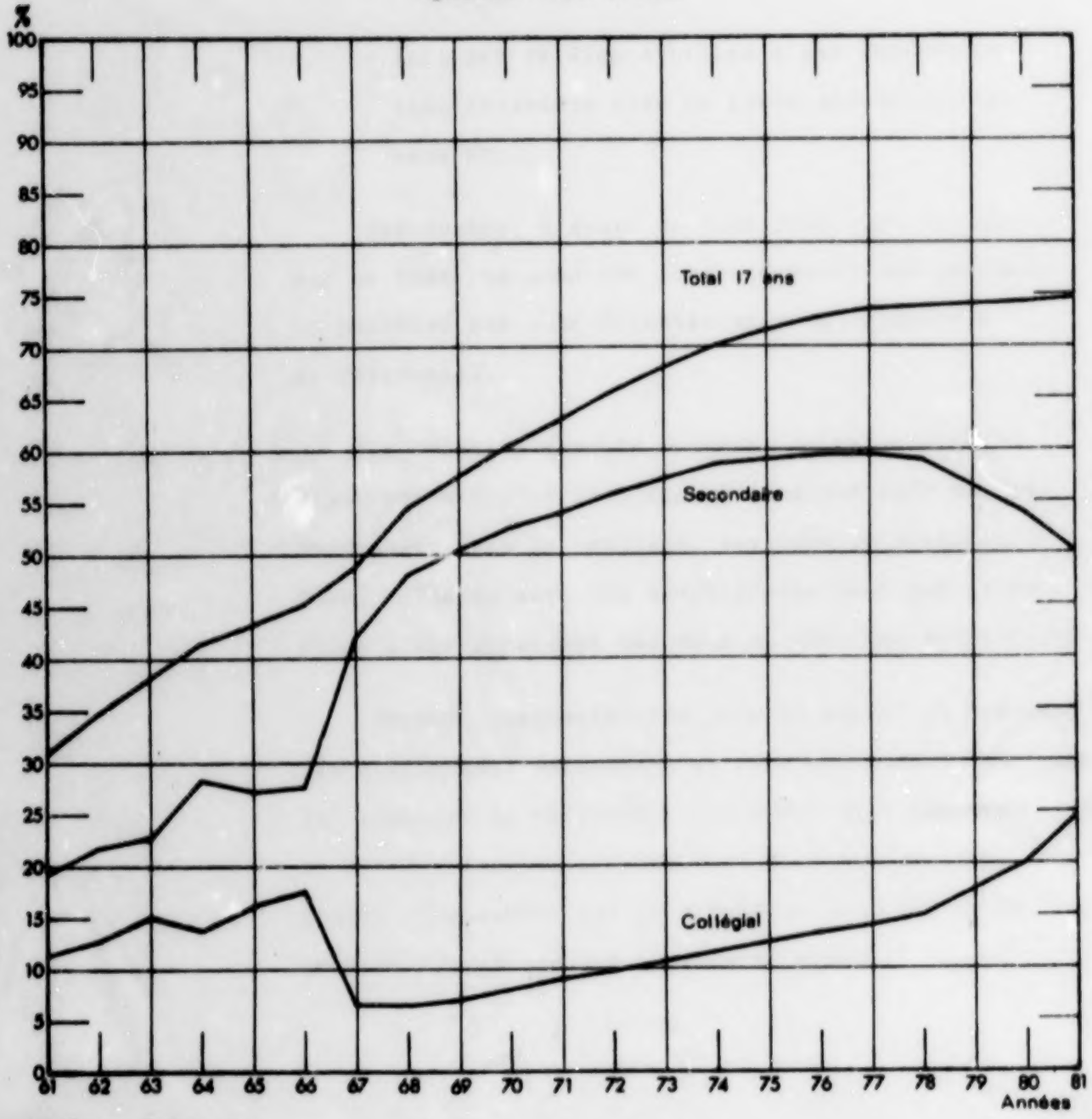

Source: Tableaux 1 et 2

Graphique 2

de leurs enfants pour qu'ils poursuivent leurs études, alléguant qu'ils sont trop jeunes pour travailler;

- soit par la disponibilité d'une infrastructure favorable mise en place depuis les années 60...

Par contre, à cause de leur jeune âge, le désir de finir au plus tôt pourrait avoir une influence positive sur leur orientation vers le secteur professionnel.

La relation étroite existant entre la situation économique et la fréquentation scolaire est déterminante dans la prévision des taux de scolarisation. Elle ne sera pas quantifiable tant que la période d'accroissement des taux ne sera pas stabilisée.

Devant l'impossibilité pour le moment de mesurer ces différentes variables, et face aux contre-courants qui semblent se manifester vis-à-vis de l'importance que la société accorde aux facteurs de scolarisation, nous posons l'hypothèse que la situation présente va se maintenir au cours des prochaines années.

* * *

CHAPITRE II

2.1 ETAT DE LA SCOLARISATION ENTRE 1961 ET 1971

Les taux de scolarisation par âge et par âge/niveau d'enseignement qui figurent dans les tableaux 1 et 2. Les taux par âge sont illustrés sur les graphiques 3 et 4.

De 6 à 14 ans, la scolarisation est complète et les taux sont voisins de 98.5% (voir page 8).

Les fluctuations à ces différents âges (6-14 ans) n'ont pas de signification; elles tiennent aux imprécisions, aux doubles comptes ou à des erreurs de déclaration d'âge. En 1966, l'inexactitude est flagrante à 11 ans, où le taux de scolarisation est de 104.2%, alors qu'à 10 et 12 ans de la même année les taux sont de 94.9% et de 95.8% (tableau 1). L'erreur est attribuable à des mauvaises déclarations d'âge lors de l'inscription scolaire.

Les progrès de la scolarisation ont été vraiment significatifs pour les élèves de moins de 6 ans et pour ceux de plus de 14 ans.

Tableau 1 - Taux de scolarisation par âge, Québec 1961 à 1981*

Ages	Années																				
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
4	5.9	5.9	5.1	9.8	8.5	16.7	17.4	21.0	25.0	24.9	24.4	25.0	25.1	25.0	25.0	25.0	25.0	25.1	25.1	25.1	25.1
5	52.8	57.7	62.4	67.7	75.8	75.1	77.8	86.3	88.1	91.0	91.0	91.2	91.3	91.4	91.5	91.7	91.7	91.7	91.8	91.8	91.8
6	100.0[1]	98.0	101.0[1]	98.5	98.5	97.5	98.2	98.2	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5
7	94.7	98.0[1]	97.0	100.0[1]	99.8	99.1	99.2	98.2	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5
8	97.2	99.9	100.0[1]	98.1	100.0[1]	97.5	98.2	98.4	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5
9	98.0	97.5	99.5	100.0[1]	98.4	100.0[1]	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5
10	97.0	98.5	98.0	99.6	99.4	99.3	100.0[1]	98.1	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5
11	95.0	98.0	98.5	97.1	103.0[1]	100.0[1]	97.0	100.0[1]	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5
12	96.9	95.7	96.7	95.8	97.5	95.8	98.5	95.2	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5
13	95.4	96.1	95.2	96.6	95.2	97.4	95.1	98.6	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5
14	92.4	90.6	91.5	91.5	92.4	95.7	95.4	94.4	95.0	95.5	96.0	96.5	97.0	97.5	97.8	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0
15	74.6	79.6	79.5	85.1	81.5	86.1	88.1	90.5	91.5	93.0	93.5	94.0	94.5	95.0	95.1	95.6	95.8	96.0	96.1	96.1	96.1
16	51.0[2]	57.5[2]	62.5[2]	56.5[2]	65.0	68.6	72.3	77.5	80.5	82.5	84.0	85.6	87.5	88.5	89.6	90.7	91.2	91.5	91.8	91.8	91.8
17	30.9	34.8	37.9	41.9	43.3	45.1	48.7	54.4	57.5	60.5	65.0	65.7	68.0	70.1	71.5	72.3	73.5	75.1	74.8	74.8	74.8
18	16.0	19.1	21.8	25.5	26.6	27.1	28.9	33.0	35.0	37.0	39.0	40.5	42.0	43.0	44.0	44.7	45.5	45.8	46.4	46.4	47.1
19	10.3	11.2	12.0	12.9	15.7	16.7	17.2	20.9	22.0	23.0	23.5	24.0	24.7	25.5	26.4	27.2	28.2	29.0	29.4	29.7	29.4
20	7.3	7.3	7.7	8.8	8.6	8.2	8.8	10.5	12.0	14.0	16.0	17.8	19.0	19.5	19.7	19.9	20.0	20.3	20.4	21.0	22.0
21	.8	.8	.8	.8	3.1	4.5	4.0	6.0	7.0	8.0	8.5	8.6	8.8	9.0	9.1	9.3	9.5	9.6	9.8	9.9	10.0
22	-	-	-	-	1.4	1.8	1.8	3.2	4.0	5.0	5.5	5.7	6.0	6.3	6.5	6.8	7.0	7.3	7.4	7.6	7.6
23	-	-	-	-	0.7	0.9	0.7	1.2	1.5	2.0	2.1	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.8	2.9	3.0
24	-	-	-	-	0.4	0.5	0.4	0.7	1.0	1.0	1.2	1.4	1.5	1.6	1.7	1.7	1.8	1.9	1.9	2.0	2.1

*Ces taux ne comprennent pas les inscrits à l'université et à l'éducation permanente.

[1]Mauvaises déclarations d'âge (voir page 15).

[2]Les effectifs d'étudiants âgés de 16 à 20 ans en 1961, 1962, 1963 et 1964 proviennent de : Hodgson, J.-J. et Hébert, G.: Inscriptions des étudiants selon le sexe et l'âge pour les années académiques 1958-1959 à 1964-1965, Statistiques de l'enseignement, Note technique NT-5, 20 mai 1966.

[3]Statistiques non disponibles.

Sources: - Rapport du Surintendant de l'Instruction publique 1961-62, Troisième partie, Statistiques de l'enseignement, Ministère de l'Éducation, Québec.
- Statistiques de l'enseignement, 1962-1963 à 1968-1969, Ministère de l'Éducation, Québec.
- Compilation des sommaires statistiques de l'école au 30 septembre: 1969-1970 à 1971-1972 (statistiques non publiées).
- Graphiques 3 et 4.

Tableau 2 - Taux de scolarisation par âge/niveau d'enseignement, Québec 1961 à 1981

Ages	Années																			
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
MATERNELLE																					
4	5.0	5.0	6.7	9.2	12.8	16.0	18.4	21.0	23.0	24.8	24.9	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
5	6.4	9.2	13.1	13.6	19.4	27.5	38.6	56.5	62.1	66.0	66.0	66.2	66.5	66.4	66.5	66.7	66.8	66.9	67.0	67.5	67.5
6	0.2	0.1	0.3	0.3	0.1	0.5	0.8	0.7	0.5	0.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7	-	-	-	-	-	0.1	0.2	0.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ÉLÉMENTAIRE																					
5	45.8	48.5	49.3	49.2	46.4	45.6	40.2	30.5	26.8	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0	25.0
6	100.2	97.6	101.5[1]	99.4	98.4	97.0	97.4	96.2	98.2	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5
7	99.7	100.0[1]	97.9	101.0[1]	98.8	98.0	99.0	98.8	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5
8	97.8	99.8	100.4[1]	98.1	100.0[1]	97.5	98.7	99.4	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5
9	96.9	97.3	99.4	100.4[1]	96.4	100.5[1]	98.3	99.3	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5	98.5
10	97.8	96.8	96.4	99.4	99.4	94.9	100.4[1]	98.1	98.5	98.5	98.2	98.0	97.8	97.6	97.4	97.2	97.0	96.7	96.5	96.2	96.0
11	93.9	94.6	93.8	94.8	95.4	95.6	92.8	94.6	91.0	84.0	81.5	80.0	79.0	78.0	77.4	76.6	76.0	75.3	74.7	74.5	74.0
12	74.5	78.2	78.6	69.9	67.1	69.7	66.3	59.6	56.0	52.5	50.0	47.5	44.5	42.0	39.5	37.0	34.5	31.7	29.0	26.7	24.3
13	40.2	37.4	35.9	35.7	28.2	26.7	23.6	21.0	16.5	12.5	10.5	8.5	6.8	5.9	5.0	4.4	3.9	3.6	3.4	3.2	3.0
14	21.7	19.3	18.4	16.4	13.0	11.2	8.9	6.9	5.0	3.0	2.0	1.5	1.0	0.5	-	-	-	-	-	-	-
15	7.9	7.3	7.2	5.9	4.2	3.[illegible]	2.4	1.7	1.0	0.5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SECONDAIRE[2]																					
10	0.1	0.1	0.1	0.2	-	-	-	-	-	-	0.3	0.5	0.7	0.9	1.1	1.3	1.5	1.8	2.0	2.3	2.5
11	2.0	2.3	2.3	2.9	7.6	8.6	4.2	5.7	7.5	14.5	17.0	18.5	19.5	20.5	21.1	21.9	22.5	23.2	23.8	24.2	24.5
12	22.4	23.5	24.1	29.9	30.2	30.1	33.0	35.6	42.5	46.0	48.5	51.0	54.0	56.5	59.0	61.5	64.0	66.8	69.5	71.8	74.0
13	53.2	58.6	59.8	62.9	67.0	70.7	71.5	77.6	82.0	86.0	88.0	90.2	91.7	92.6	93.5	94.1	94.6	94.9	95.1	95.3	95.5
14	70.6	71.2	72.7	74.8	79.4	82.5	86.9	87.5	90.0	92.5	94.0	95.0	96.0	97.0	97.8	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0	98.0
15	66.0	71.7	71.7	76.7	77.5	82.7	85.7	88.8	90.5	92.5	93.5	94.0	94.5	95.0	95.3	95.6	95.8	96.0	96.1	96.3	96.5
16	44.8	49.0	55.5	57.3	64.1	67.7	70.8	76.3	79.0	81.0	82.5	84.1	85.7	86.6	87.5	88.2	87.7	87.0	84.5	81.5	78.5
17	19.8	21.8	22.6	28.1	39.8	40.6	42.0	48.0	50.5	52.5	54.0	55.9	57.3	58.6	59.0	59.5	59.5	58.8	56.5	55.0	53.0
18	6.7	7.4	8.2	10.6	18.8	18.4	17.0	20.6	21.0	21.0	21.5	21.5	21.5	21.0	21.0	20.7	20.5	19.5	18.0	15.5	13.5
19	2.3	2.4	2.8	3.5	7.7	7.5	5.3	6.7	6.5	6.5	5.5	5.5	4.8	4.5	4.2	4.0	3.7	3.5	3.2	2.8	2.5
COLLÉGIAL[3]																					
15	0.7	0.6	0.6	0.5	0.0	0.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16	4.4	6.6	7.2	6.0	0.9	0.9	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.6	1.9	2.3	2.5	3.5	4.5	7.0	10.0	13.0
17	11.5	12.8	13.2	13.3	4.1	4.5	6.7	6.4	7.0	8.0	9.0	9.8	10.7	11.5	12.5	13.5	14.0	15.0	17.5	20.5	24.5
18	9.8	11.6	12.9	12.9	7.7	8.7	11.9	12.4	14.0	16.0	17.5	19.0	20.5	22.0	23.0	24.0	25.0	26.5	28.4	31.4	36.0
19	8.0	8.8	9.4	9.5	8.1	9.3	11.9	14.2	15.5	16.9	18.0	18.7	19.9	21.0	22.2	23.2	24.5	25.5	25.8	26.2	26.5
20	6.3	6.5	6.6	7.6	5.5	6.9	8.8	10.5	12.0	14.0	16.0	17.8	19.0	19.5	19.7	19.9	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0
21	.8	.8	.8	.8	2.6	3.5	4.0	6.0	7.0	8.0	8.5	8.6	8.8	9.0	9.1	9.3	9.5	9.6	9.8	9.9	10.0
22	-	-	-	-	1.1	1.5	1.8	3.2	4.0	5.0	5.5	5.7	6.0	6.5	6.5	6.8	7.0	7.3	7.5	7.8	8.0
23	-	-	-	-	0.6	0.7	0.7	1.2	1.5	2.0	2.1	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.8	2.9	3.0
24	-	-	-	-	0.4	0.4	0.4	0.7	1.0	1.0	1.0	1.4	1.5	1.6	1.7	1.7	1.8	1.9	1.9	2.0	2.1

Note: À cause des arrondissements, la somme des taux par âge/niveau n'est pas toujours égale aux taux par âge (tableau 1).

[1] Mauvaises déclarations d'âge (voir page 15).

[2] En 1961, 1962, 1963 et 1964 le secondaire ne comprend pas la 12ième année qui est incluse au niveau collégial.

[3] Statistiques non disponibles.

Sources: - Rapport du Surintendant de l'Instruction publique 1961-1962, Troisième partie, Statistiques de l'enseignement, Ministère de l'Éducation, Québec.
- Statistiques de l'enseignement, 1962-1963 à 1968-1969, Ministère de l'Éducation, Québec.
- Compilation des données statistiques de l'école au 30 septembre; 1969-1970 à 1971-1972 (statistiques non publiées).

Taux de scolarisation à 4 et 5 ans,

Québec 1961 à 1981

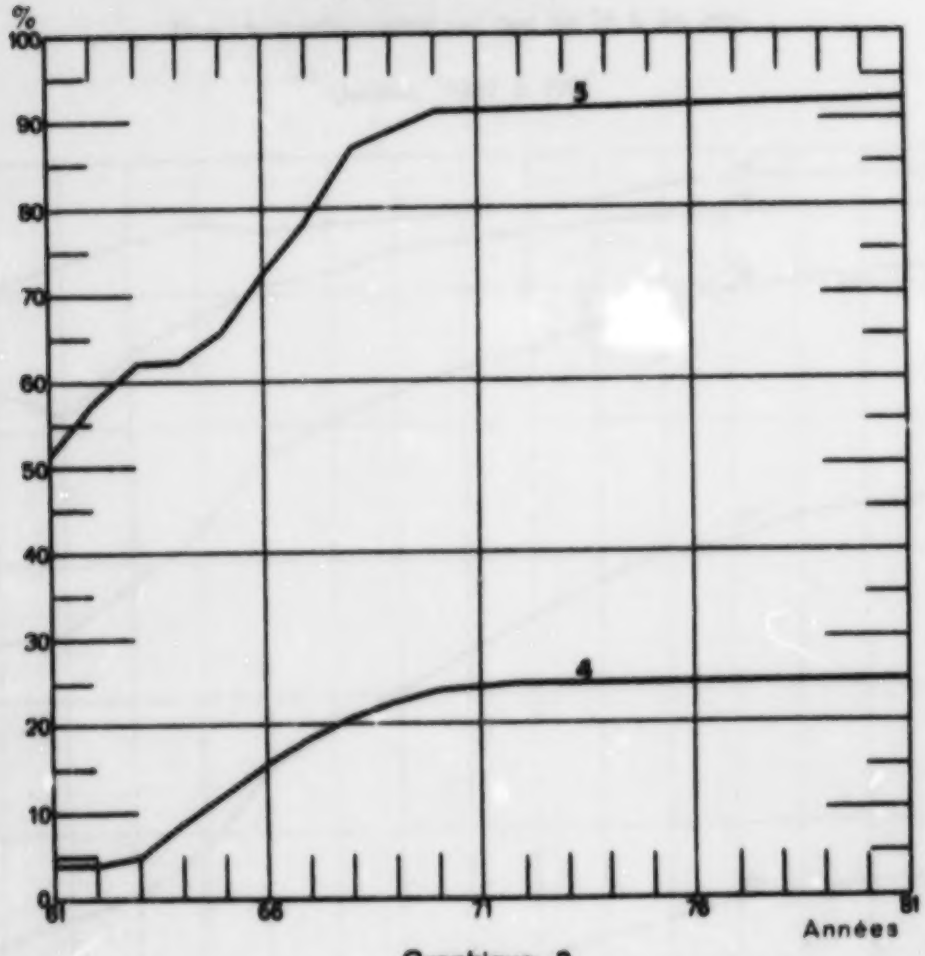

Graphique 3

2.2 LA SCOLARISATION PAR AGE

C'est au cours des dix dernières années que les gains ont été les plus marquants (tableau 3). La politique de démocratisation scolaire(1) a eu des effets positifs dès le début des années 60...

---

(1) L'expression "démocratisation scolaire" est prise dans un sens quantitatif. Elle signifie que les critères d'accès physique à l'enseignement sont satisfaits.

Taux de scolarisation par âge de 14 à 24 ans.

Québec 1961 à 1981*

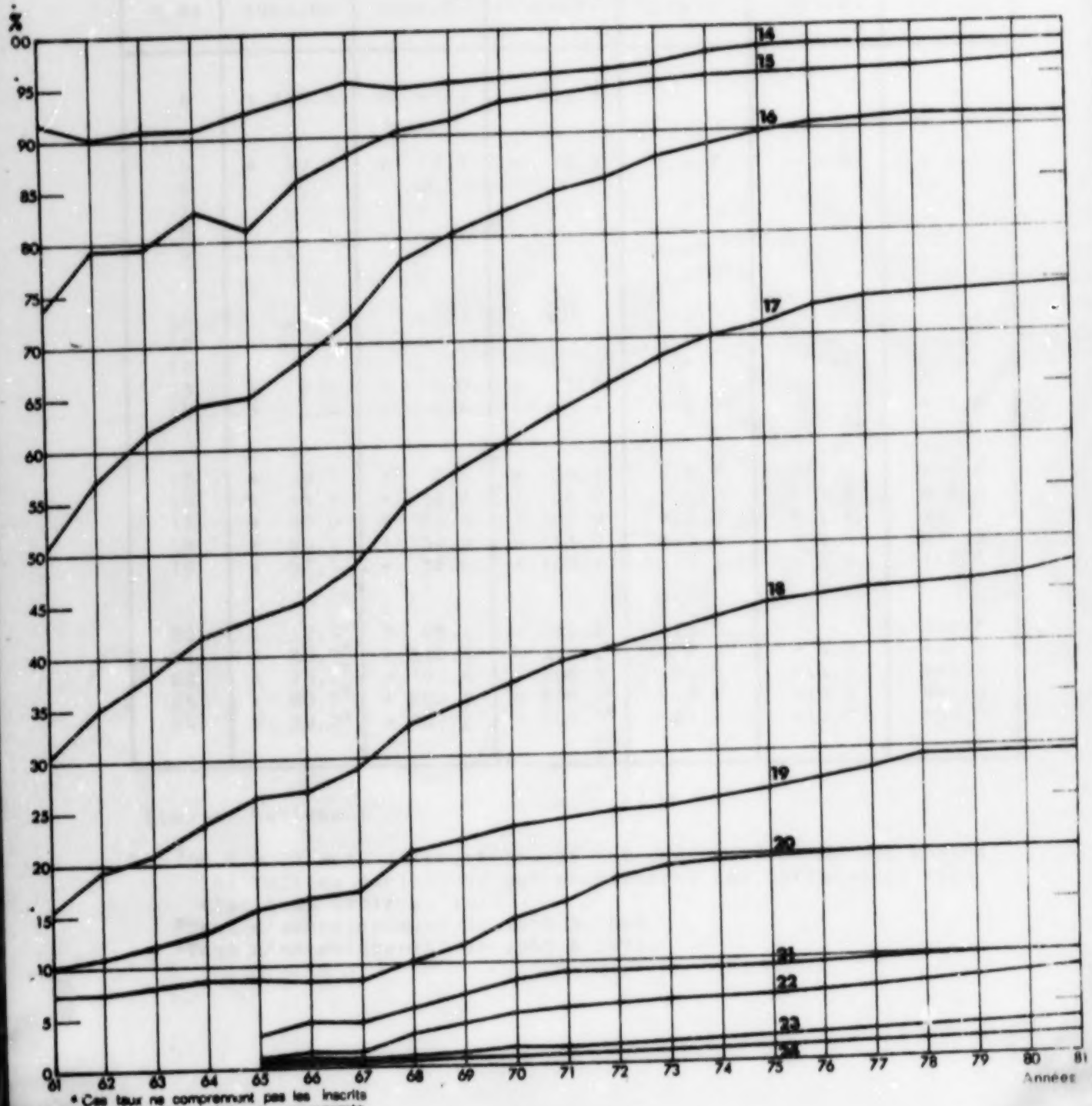

* Ces taux ne comprennent pas les inscrits à l'université et à l'éducation permanente.

Graphique 4

TABLEAU 3 Evolution en pourcentage des taux de scolarisation selon l'âge, par périodes quinquennales et décennales, pour l'ensemble du Québec de 1961 à 1981

Ages	1961-66	1967-71	1961-71	1972-76	1977-81	1972-81
4	+ 336.8	+ 35.3	+ 555.3	-	-	-
5	+ 40.0	+ 15.5	+ 74.3	+ 0.5	+ 0.8	+ 1.4
6	-[1]	-[1]	-[1]	-	-	-
7	-	-	-	-	-	-
8	-	-	-	-	-	-
9	-	-	-	-	-	-
10	-	-	-	-	-	-
11	-	-	-	-	-	-
12	-	-	-	-	-	-
13	+ 2.1	+ 3.6	+ 3.2	-	-	-
14	+ 1.4	+ 0.6	+ 3.9	+ 1.6	-	+ 1.6
15	+ 15.4	+ 6.1	+ 25.3	+ 1.7	+ 1.0	+ 3.0
16	+ 34.5	+ 16.2	+ 64.7	+ 6.0	+ 0.3	+ 6.9
17	+ 46.0	+ 29.4	+ 103.9	+10.8	+ 1.4	+13.4
18	+ 69.4	+ 34.9	+ 143.8	+10.4	+ 4.4	+17.3
19	+ 62.1	+ 36.6	+ 128.2	+13.3	+ 2.8	+20.8
20	+ 12.3	+ 95.1	+ 119.2	+11.8	-	+12.4
21	+ 38.7[2]	+ 112.5	+ 174.2[3]	+ 8.1	+ 5.3	+16.3
22	+ 28.6[2]	+ 205.6	+ 292.9[3]	+19.3	+14.3	+40.4
23	+ 28.6[2]	+ 200.0	+ 200.0[3]	+19.0	+15.4	+42.9
24	+ 25.0[2]	+ 200.0	+ 200.0[3]	+21.4	+16.7	+50.0

Source: Tableau 1

[1]De 6 à 12 ans, l'accroissement est considéré comme nul malgré les faibles variations qui proviennent des déficiences statistiques (voir p. 15).
[2]Taux d'accroissement de 1965 à 1966.
[3]Taux d'accroissement de 1965 à 1971.

Comme nous venons de le voir plus haut, la Loi de la fréquentation scolaire obligatoire a été assez bien respectée, sauf à 13 et 14 ans, puisque la scolarisation était à peu près complète dès 1961. Les faibles variations qu'on décèle à certains âges résultent davantage des déficiences statistiques que des abandons scolaires. A 13 et 14 ans, les gains entre 1961 et 1971 ne dépassent pas 4%. Ils s'expliquent en partie par une application moins stricte de la loi et par l'insuffisance de l'équipement scolaire dans certaines régions au début de la décennie.

En dessous de 6 ans, le développement accéléré des maternelles a proportionnellement accru la fréquentation scolaire des jeunes enfants. A 4 ans, les taux sont passés de 3.8% à 24.9% entre 1961 et 1971, alors que ceux des élèves de 5 ans passaient de 52.2% à 91% au cours de la même période (tableau 1 et graphique 3).

Toutefois, depuis 1969, il semble que la fréquentation scolaire des écoliers de 5 ans ait atteint une certaine saturation avec des taux voisins de 90% (graphique 3, page 18).

Pour les étudiants âgés de 15 à 19 ans, le rattrapage a été plus rapide entre 1961 et 1966, alors que pour les 20 ans et plus il a été plus lent. Par contre, entre 1967 et 1971, les gains dépassent dans certains cas 200% dans le groupe d'âges 20-24 ans. Cependant, il s'agit d'effectifs peu nombreux puisque les étudiants universitaires sont exclus de ces statistiques. Il est possible que la conjoncture économique ait favorisé le retour aux études d'un certain nombre de jeunes adultes.

L'accroissement des taux chez les étudiants de 14 ans et plus mesure implicitement l'effet de la politique de démocratisation scolaire depuis 1961.

2.3 LA SCOLARISATION PAR AGE/NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

Les taux de scolarisation par âge/niveau d'enseignement mesurent bien l'accroissement de la fréquentation scolaire mais, par contre, ils sont beaucoup plus sensibles aux modifications de la structure du système scolaire résultant de l'application des règlements no 1 et no 7 (tableau 2, page 17).

C'est au niveau de la maternelle que les progrès ont été les plus marquants. Le taux de fréquentation scolaire global (4, 5, 6 et 7 ans) est passé de 10.1% en 1961 à 91.0% en 1971.

A l'élémentaire, la scolarisation était déjà complète au début de la période observée. Toutefois, l'application du règlement no 1 a réduit la proportion des élèves du niveau élémentaire au profit du niveau secondaire. Le phénomène est particulièrement important pour les élèves de 11, 12, 13 et 14 ans, chez qui on observe des baisses progressives avec l'accroissement en âge (tableau 4) allant jusqu'à la disparition quasi complète des élèves de 14 ans du niveau élémentaire (tableau 2, page 17).

Les progrès réels au niveau secondaire, entre 1961 et 1971, se sont produits à 15, 16, 17, 18 et 19 ans. Le pourcentage d'accroissement à ces âges varie entre 41% et 220% (tableau 4). Cet accroissement s'explique par le développement de l'enseignement au secondaire public conséquent à la politique de démocratisation scolaire.

TABLEAU 4 Evolution en pourcentage des taux de scolarisation selon l'âge/niveau d'enseignement, par périodes quinquennales et décennales, pour l'ensemble du Québec de 1961 à 1981

Ages	1961-66	1967-71	1961-71	1972-76	1977-81	1972-81
			MATERNELLE			
4	+ 361.1	+ 35.3	+ 591.7	-	-	-
5	+ 329.7	+ 71.0	+ 931.3	+ 0.8	+ 1.0	+ 2.0
6	+ 150.0	- 100.0	-	-	-	-
7	- 100.0	- 100.0	-	-	-	-
			ELEMENTAIRE			
5	- 0.4	- 37.8	- 45.4	-	-	-
6	- 3.2	+ 1.1	- 1.7	-	-	-
7	- 1.7	- 0.5	- 1.2	-	-	-
8	+ 0.1	- 0.2	+ 1.3	-	-	-
9	+ 3.5	+ 0.2	+ 1.7	-	-	-
10	- 3.0	- 2.2	+ 0.4	- 0.8	- 1.0	- 2.0
11	+ 1.8	- 12.2	- 13.2	- 4.3	- 2.6	- 7.5
12	- 11.8	- 24.6	- 32.9	- 22.1	- 29.0	- 48.4
13	- 33.6	- 55.5	- 73.9	- 47.0	- 23.1	- 63.9
14	- 48.4	- 77.5	- 90.8	-100.0	-	-100.0
15	- 58.2	- 100.0	- 100.0	-	-	-
			SECONDAIRE			
10	- 100.0	+ 100.0	+ 200.0	+160.0	+ 66.7	+400.0
11	+ 330.0	+ 304.8	+ 750.0	+ 18.4	+ 8.9	+ 32.4
12	+ 34.4	+ 47.0	+ 116.5	+ 20.6	+ 15.6	+ 31.1
13	+ 28.1	+ 23.1	+ 59.4	+ 4.3	+ 1.0	+ 5.9
14	+ 16.9	+ 8.7	+ 33.1	+ 3.2	-	+ 3.2
15	+ 25.3	+ 9.1	+ 41.7	+ 1.7	+ 1.0	+ 3.0
16	+ 51.1	+ 16.5	+ 84.2	+ 4.9	- 12.8	- 9.0
17	+ 111.5	+ 28.6	+ 181.3	+ 6.4	- 16.0	- 10.6
18	+ 174.6	+ 26.5	+ 220.9	- 3.7	- 43.9	- 46.5
19	+ 226.1	+ 3.8	+ 139.1	- 24.5	- 32.4	- 52.8
			COLLEGIAL			
15	- 85.7	-	-	-	-	-
16	- 79.5	-	- 65.9	+ 66.7	+328.6	+900.0
17	- 60.2	+ 34.3	- 20.4	+ 35.7	+ 75.0	+150.0
18	- 5.4	+ 47.1	+ 90.2	+ 26.3	+ 44.0	+ 47.2
19	+ 16.3	+ 51.3	+ 125.0	+ 24.1	+ 8.2	+ 41.7
20	+ 9.5	+ 95.1	+ 154.0	+ 11.8	-	+ 12.4
21	+ 100.0[1]	+ 112.5	+ 174.2[2]	+ 8.1	+ 5.3	+ 16.3
22	+ 100.0[1]	+ 205.6	+ 292.9[2]	+ 19.3	+ 14.3	+ 40.4
23	+ 100.0[1]	+ 200.0	+ 200.0[2]	+ 19.0	+ 15.4	+ 42.9
24	+ 100.0[1]	+ 200.0	+ 200.0[2]	+ 21.4	+ 16.7	+ 50.0

Source: Tableau 2

[1]Taux d'accroissement de 1965 à 1966.
[2]Taux d'accroissement de 1965 à 1971.

Au collégial, le phénomène est différent. La baisse observée à 16 et 17 ans entre 1961 et 1971 est virtuelle et s'explique par le transfert de la 12e année, du niveau collégial au niveau secondaire, dans les publications statistiques officielles.(1) Si on exclut ces deux âges (16 et 17 ans), la scolarisation au collégial a fait des progrès considérables au cours des dernières années(2). Cette augmentation atteint 90% à 18 ans et s'accroît avec l'âge pour dépasser 200% chez les étudiants de 22 ans et plus.

* * *

(1) En 1965-1966 et 1966-1967, on a utilisé des données non-publiées pour le secondaire et le collégial.

(2) Les taux pour les étudiants de 21 ans et plus ne sont pas disponibles avant 1965.

CHAPITRE III

3.1 EVOLUTION DES TAUX DE SCOLARISATION: 1972-1981

Ces prévisions par année d'âge et par âge/niveau d'enseignement reposent sur l'importance de la scolarisation spontanée entre 6 et 14 ans et sur les hypothèses élaborées précédemment.

3.2 EVOLUTION DES TAUX DE SCOLARISATION PAR AGE

La scolarisation des élèves de 6 à 14 ans était déjà complète en 1969(1) et elle ne subira aucun changement au cours des 10 prochaines années (tableau 1).

Nous avons supposé que la scolarisation des moins de 5 ans ne dépasserait pas 92.5%. Si les progrès ont été rapides entre 1961 et 1966, la saturation observée depuis 1969 devrait se maintenir en raison

- de l'âge des élèves en cause;
- de la fréquentation scolaire non obligatoire;
- de la dispersion des élèves dans les régions rurales.

---

(1) Sauf à 14 ans où l'âge limite de la fréquentation scolaire obligatoire oppose une certaine résistance à de nouveaux progrès de la scolarisation.

Les progrès de la scolarisation seront très faibles à 15 et 16 ans puisqu'on est déjà très près de la scolarisation complète. Il semble peu probable, dans le contexte actuel, que les élèves quittent l'école avant la fin de leurs études secondaires. Néanmoins, les taux demeurent légèrement plus faibles que ceux prévus pour les Etats-Unis par les démographes américains (tableau 5).

TABLEAU 5 Evolution comparée des taux de scolarisation à 15 et 16 ans entre le Québec et les Etats-Unis en 1970, 1975 et 1980

AGE	QUEBEC			ETATS-UNIS					
				Hypothèse forte[1]			Hypothèse faible[1]		
	1970	1975	1980	1970	1975	1980	1970	1975	1980
15	93.0	95.3	96.5	98.0	98.0	98.0	97.2	97.4	97.7
16	82.5	89.6	91.5	95.5	95.5	95.5	93.6	94.3	94.9

Sources: Québec: Tableau 1

Etats-Unis: U.S. Bureau of the Census, Education of the American Population (A 1960 Census Monograph), Washington 1967, Tab. B-1 à B-4, pages 234 et 235.

(1) Moyenne des deux sexes.

C'est à partir de 17 ans que les taux de fréquentation scolaire s'éloignent le plus de la scolarisation complète (graphique 4, page 19).

L'accroissement de la scolarisation entre 1972 et 1981 est toujours inférieur à 20% pour les étudiants âgés de 17, 18, 19 et 20 ans. Cet accroissement est modeste comparé à celui de la décennie précédente où la fréquentation scolaire avait plus que doublé pour chacun de ces âges (tableau 3, page 20).

Au-delà de 20 ans, la prévision des taux demeure plus aléatoire en raison des restrictions émises au début de ce travail, à savoir: absence de statistiques pour les étudiants inscrits à l'université, à l'éducation permanente et dans certains collèges professionnels privés. Malgré le rattrapage considérable réalisé entre 1967 et 1971 (de 119 à 293% selon les âges), l'accroissement des taux se maintient, mais à un rythme beaucoup plus lent (12 à 50%) (tableau 3).

3.3 EVOLUTION DES TAUX DE SCOLARISATION PAR AGE/NIVEAU D'ENSEIGNEMENT

L'application du règlement no 7 continue à modifier la structure des taux de scolarisation par âge/niveau d'enseignement, en particulier au secondaire et au collégial (tableau 2, page 17).

La saturation de la croissance des taux à la maternelle atteinte en 1970 devrait se maintenir jusqu'en 1981 (25% à 4 ans et 67.5% à 5 ans), à moins que l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire soit ramené de 6 à 5 ans. Toutefois, nous n'avons pas retenu cette hypothèse.

A l'élémentaire, la baisse des taux se poursuit pour les élèves de 12 ans (48%) et pour ceux de 13 ans (64%) (tableau 4, page 24). A partir de 1975, tous les élèves de 14 ans seront au secondaire.

En fait, vers la fin de la présente décennie, la nouvelle structure scolaire résultant de l'application du règlement no 7 devrait être en place. Ainsi, les taux de scolarisation aux âges "pivots" du passage de l'élémentaire au secondaire (12 et 13 ans) seront plus stables.

Il faut noter que l'importance relative des changements aux âges chevauchant deux niveaux d'enseignement

n'a aucune influence sur les taux globaux de scolarisation (taux par âge). Ces taux résultent essentiellement des déplacements internes d'étudiants d'un niveau vers un autre.

La proportion des élèves de 10, 11, 12 et 13 ans au secondaire s'accroît graduellement selon les modalités de passage des élèves au secondaire. Ces proportions devraient normalement se stabiliser vers 1978, soit lorsqu'une génération complète d'élèves aura franchi le seuil du secondaire (tableau 2, page 17). Comme conséquence à ces changements, il y aura une baisse des effectifs à 16, 17, 18 et 19 ans au secondaire (tableau 4, page 24). Cette baisse sera absorbée par le niveau collégial à partir de 1977-1978, soit 5 ans après l'application du règlement no 7.

Les étudiants arriveront donc plus jeunes au CEGEP. C'est le cas des étudiants de 16 ans dont les taux passent de 1.5% en 1972 à 15% en 1981, soit 900% d'accroissement. Aux autres âges (17 à 19 ans), l'augmentation est moindre (150% à 12%) et diminue avec l'accroissement en âge (tableau 4, page 24).

Ce rajeunissement au niveau collégial aura également des effets perturbateurs sur l'âge d'inscription dans les universités.

Dans l'ensemble, les élèves arriveront aux différents niveaux d'enseignement à un âge plus jeune. Ce rajeunissement aura une influence non négligeable sur les coûts d'enseignement, les besoins en maîtres, les services d'accueil, d'orientation, d'information scolaire et professionnelle, etc.

* * *

CONCLUSION

La politique de démocratisation scolaire entreprise au Québec depuis 1960 a eu des effets positifs sur l'ensemble de la population. Cette démocratisation est complètement réalisée au niveau élémentaire et elle tend à couvrir le niveau secondaire (c'est-à-dire que les critères quantitatifs d'accès à l'enseignement sont satisfaits).

Les années 60... ont été réellement une période de rattrapage. La prochaine décennie devrait cristalliser ces progrès et marquer de façon définitive le comportement futur de la population face à la scolarisation.

A l'exception des élèves âgés de 6 à 14 ans couverts par la Loi de la fréquentation scolaire obligatoire et dont la scolarisation était à peu près complète en 1966, les taux de scolarisation ont considérablement progressé au cours de la période observée.

A 5 ans, les taux de scolarisation se sont accrus de plus de 500% entre 1961 et 1971. Au-delà de 16 ans, les gains sont toujours supérieurs à 100% et ils s'accroissent progressivement avec l'âge.

Au cours de la prochaine décennie, les gains possibles seront réalisés presque exclusivement chez les jeunes de 17 ans et plus. A 15 et 16 ans, bien que les élèves ne soient pas

couverts par la Loi de la fréquentation scolaire obligatoire, la scolarisation est presque complétée et les progrès seront somme toute très faibles.

L'application du règlement no 7 modifie considérablement les taux de scolarisation aux âges chevauchant deux niveaux d'enseignement, soit: 11, 12 et 13 ans pour l'élémentaire et le secondaire, 16, 17 et 18 ans pour le secondaire et le collégial, et 18, 19 et 20 ans pour les niveaux collégial et universitaire.

Ces changements dans la structure scolaire favoriseront l'accès des étudiants aux niveaux secondaire, collégial et universitaire à un âge plus jeune qu'au cours des années passées. Ce rajeunissement de l'âge moyen des étudiants pourrait avoir une influence considérable sur l'orientation, l'information scolaire, les services aux étudiants, les coûts d'enseignement, les besoins en maîtres, etc.

La situation actuelle est le résultat des efforts cumulatifs réalisés au cours des années passées et elle ne représente qu'une étape dans une société qui exige une scolarisation de plus en plus poussée.

* * *

Cette étude sur les taux de scolarisation doit servir à calculer la population d'âge scolaire entre 1971 et 1981. Ces prévisions des effectifs scolaires ne seront peut-être pas assez détaillées pour les principaux responsables de l'enseignement. Une analyse des taux de scolarisation selon le sexe, selon l'enseignement général et professionnel et selon le niveau universitaire permettrait de compléter ces prévisions.

A la suite de la participation de plus en plus importante des adultes à des programmes de formation ou de recyclage, il faudra raffiner davantage les taux de scolarisation (par exemple, calculer des "indices de fréquentation scolaire" ou des "taux d'activité éducative") de façon à tenir compte des nouvelles réalités sociologiques relatives à l'enseignement des adultes.

Par suite de l'application du règlement no 7, l'impact du rajeunissement de la clientèle scolaire sur l'orientation scolaire et professionnelle, sur les services aux étudiants, sur le contenu des programmes, etc., devrait conduire à certaines analyses, de façon à permettre aux responsables de ces services de prendre les décisions qui s'imposent.

marzo 85

ANNEXE*

Le cheminement de l'individu à l'intérieur du système scolaire conséquent à l'application du règlement no 7 est décrit dans les diagrammes A-1 et A-2.

Le diagramme A-1 illustre la relation âge/année d'enseignement (degré) qui existe avec l'application intégrale du règlement no 7. L'âge est celui qui est donné dans les statistiques officielles du ministère de l'Education. Les élèves sont classés selon l'âge au 30 juin précédent l'année scolaire en cours (voir page 5). Cette classification explique pourquoi des enfants de 4 ans sont inscrits à la maternelle, des enfants de 5 ans à l'élémentaire, etc. (diagramme A-1). Ces élèves doivent normalement atteindre le secondaire à 11 ans. Toutefois, une proportion de ces derniers peuvent "exceptionnellement après cinq années d'études au niveau élémentaire" être admis au niveau secondaire (article 16). On retrouve ainsi dans les statistiques des élèves âgés de 10 ans en première année du secondaire.

Pour mieux saisir le phénomène, nous avons reporté les statistiques du 30 juin au 1er octobre de la même année (diagramme A-2). A ce moment, tous les élèves de la maternelle

---

* Une étude complète sur la relation entre l'âge et le niveau d'enseignement, résultant de l'application du règlement no 7, devrait être entreprise bientôt.

devraient avoir 5 ans révolus, les élèves en première année de l'élémentaire 6 ans révolus, les élèves en deuxième année de l'élémentaire 7 ans révolus, etc.

On peut voir qu'à 13 ans, tous les élèves sont obligatoirement promus au secondaire (article 14). Cependant, dès l'âge de 11 ans, un certain nombre d'étudiants atteignent le secondaire comme le prévoit l'article 16 du règlement no 7. Ces mêmes élèves atteindront le collégial à 16 ans et le premier cycle universitaire à 18 ans. Les élèves qui atteignent le secondaire I à 13 ans seront les plus âgés à l'entrée à l'université, ils auront alors 20 ans (diagramme A-2).

Dans les hypothèses de travail, nous avons supposé que l'application du règlement no 7 se ferait graduellement. En d'autres mots, la période de transition devrait durer quelques années. Par exemple, après 1973 (tableau 2), on a conservé un certain pourcentage (3 à 6%) des élèves de 13 ans à l'élémentaire en supposant qu'il sera impossible, dans certains cas, de respecter à la lettre l'application du règlement no 7.

A 12, 14, 18, 19 ans, etc., le même principe a été respecté dans les hypothèses d'évolution des taux de scolarisation par niveau d'enseignement.

* * *

Relation entre l'âge au 30 juin et l'année d'enseignement (degré), suite à l'application du règlement no 7

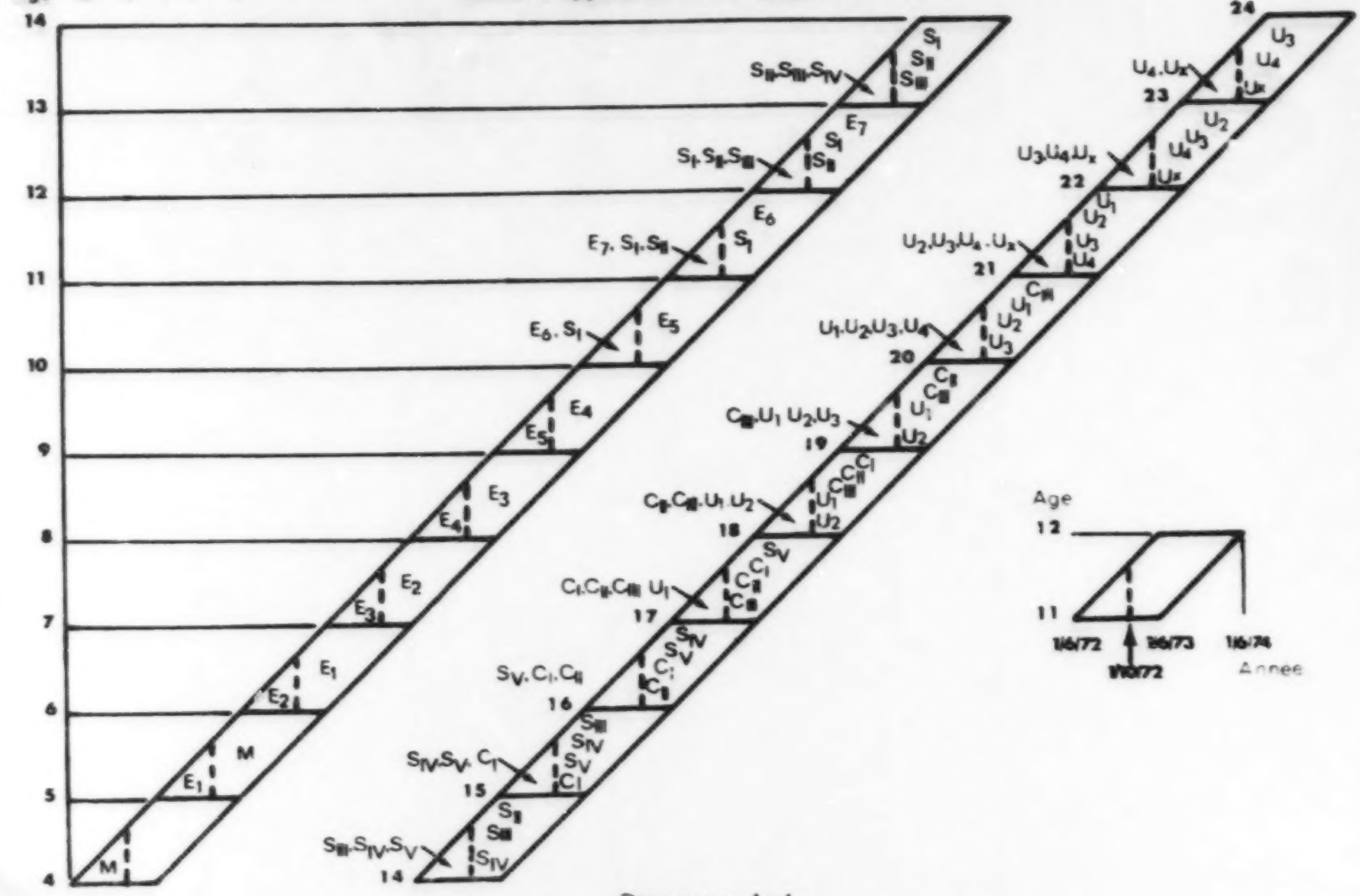

Diagramme A-1

Relation entre l'âge au 1er octobre et l'année d'enseignement (degré), suite à l'application du règlement no 7

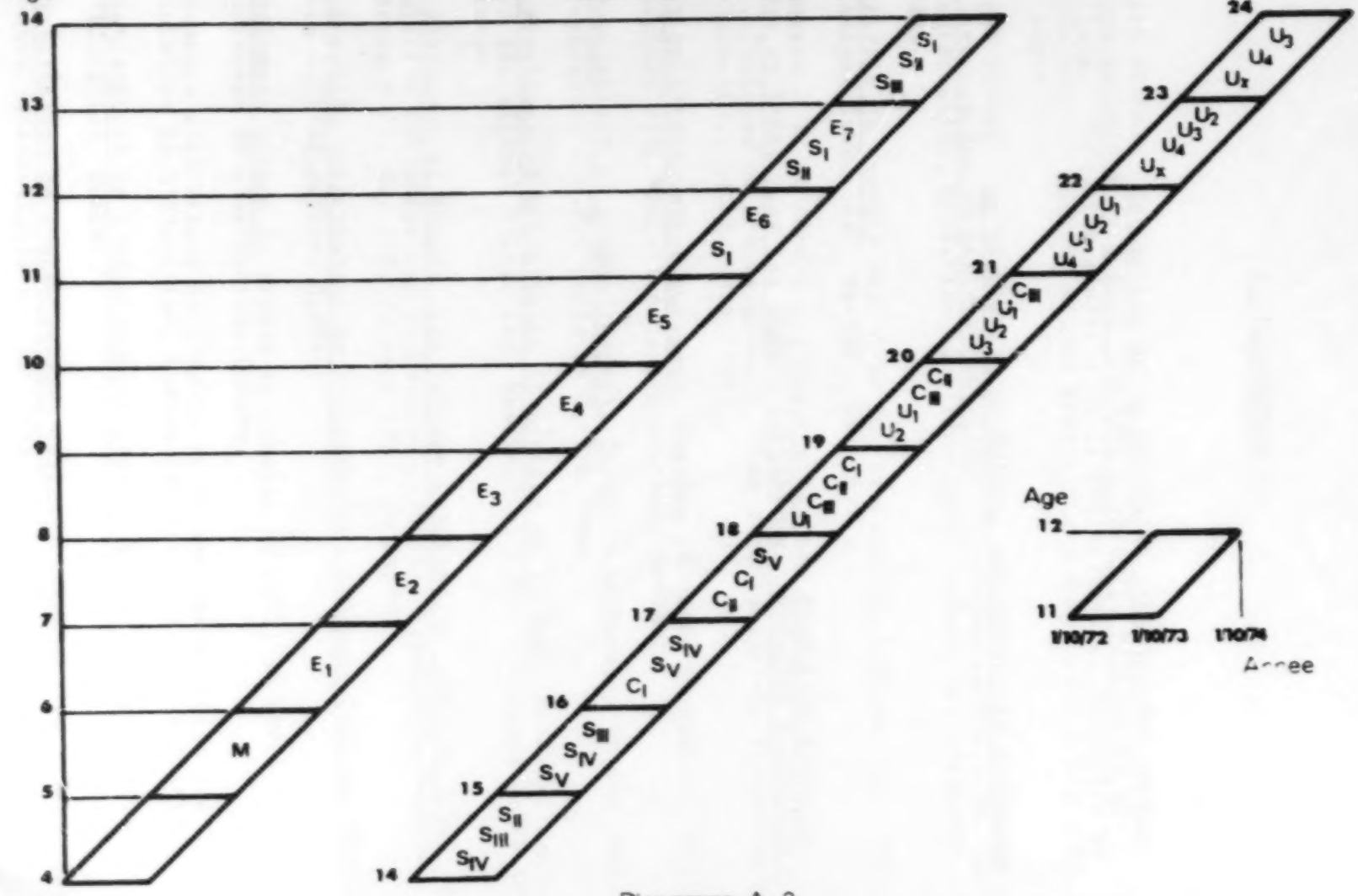

Diagramme A-2

BIBLIOGRAPHIE

- Amyot, Michel. Estimation de la clientèle scolaire des commissions scolaires du Québec, 1969/70 à 1976/77; Méthode et Résultats. Direction générale de la Planification, Ministère de l'Education. Québec, Etudes Statistiques D.S. 9.03, 1 oct 1971, 19 pages.

- Amyot, Michel. La population du Québec, ses effectifs scolaires et ses besoins en maîtres 1966-1981. Direction générale de la Planification, Ministère de l'Education, Québec, mai 1969, 80 pages.

- Bulletin de service Vol. 1 no 1. Division de l'Education. Statistique Canada cat. 81-001. Déc. 1971.

- Hodgson, J.J. et Hébert, G.; Inscription des étudiants selon le sexe et l'âge pour les années académiques 1958-1959 à 1964-1965. Statistiques de l'enseignement, Mémo technique MT-5, Ministère de l'Education, Québec, Mai 1966.

- Loi de l'instruction publique, Statuts refondus du Québec, 1964 chapitre 235, Ministère de l'Education, Québec.

- "Population" et l'enseignement, Institut national d'études démographiques, P.U.F., Paris 1970, 571 pages.

- Projections of Educational Statistics to 1979-80, National center for Educational Statistics, Washington, 1971, 174 pages (1970 Edition).

- Projections of School and College Enrollment: 1971 to 2000. Population Estimates and Projections, Current Population Reports, Series P-25, No. 473, January 1972, 14 pages.

- Rapport du Surintendant de l'Instruction publique 1961-62, Ministère de l'Education, Québec.

- Règlement numéro 7, Arrêté en Conseil no 1497, 27 avril 1971, Ministère de l'Education, Québec.

- Sommaire statistique de l'école au 30 septembre, 1969-70 à 1971-72, Ministère de l'Education, Québec (statistiques non publiées).

- Statistiques de l'enseignement 1962-63 à 1963-64, Ministère de l'Education, Québec.

- Statistiques de l'enseignement 1964-65, Ministère de l'Education, Québec (statistiques non publiées).

- Statistiques de l'enseignement, Clientèles scolaires, Ages et degrés de cours. Ministère de l'Education, Québec.

1965/66 No 22-E-6566-3
1966/67 No 22-E-6667-3
1967/68 No 22-E-6768-2
1968/69 No 22-E-6869-2

- Statistiques des enseignements. Les élèves. 4.1 (69/70) Ministère de l'Education nationale, Paris, 4 tableaux, pp. 7-10.

- U.S. Bureau of the Census, Education of the American Population, by J.K. Folger and Ch. B. Nam (A 1960 Census monograph). U.S. Government Printing Office, Washington, D.C. 1967, 290 pages.

* * *